

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Nicolas GONIDEC

N° 40

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 01/07/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/07/2019
(accusé de réception du 01/07/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - Année 2019

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 81 716 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

- 1 - à verser, au titre de l'année 2019, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	Ligne comptable	Montants 2019
<i>Action culturelle -</i> Subventions aux associations culturelles	6574.810.33	81 716 €

Associations	Objet de la subvention	Montants
CULTURE BRETONNE		
FESTIVAL DE CORNOUAILLE	Complément financier	6 716 €
CONFEDERATION WAR'L LEUR	Demande supplémentaire - Fête de la Bretagne	5 000 €
BAGAD ERGUE ARMEL	Projet FIC – Exposition photos	1 000 €

THEATRE – DANSE - CIRQUE		
COMPAGNIE DEL GESTO	FIC Création chorégraphique avec les jeunes migrants	1 000 €
TRES TOT THEATRE	Gestion locaux	51 000 €
ECHAPPEES DE NOEL		
ECHAPPEES DE NOEL – UJAP BADMINTON –	Organisation de 2 Murder party	2 000 €
ECHAPPEES DE NOEL – CERCLE SPARFELLED PLOGONNEC	Organisation déambulation et présentation d’un spectacle au TMJ	500 €
ECHAPPEES DE NOEL – Swing Factory	Organisation déambulation et grand bal swing	5 500 €
ECHAPPEES DE NOEL - Elektrobus	Organisation spectacle jeune public	7 500 €
MUSIQUE		
CHŒUR PENN AR BED	FIC / Concert en l’église de Locmaria – 31/03/2019	1 000 €
ARTS PLASTIQUES		
MUSEE VIVANT DES ARTS ET CIVILISATIONS D’AFRIQUE A NANTES	FIC Exposition Afrique à Quimper – Arts de Guerir	500 €

2 - à signer l’avenant n°15 à la convention de partenariat passée entre la ville de Quimper et l’association Festival de Cornouaille.